

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRODUITS

appelée aussi annexe « P » — version du 1^{er} septembre 2007

Réf. : NMEL.CGV.Produits.01092007

1 — Objet

NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON fournit à ses CLIENTS les produits informatiques figurant dans son catalogue en vigueur conformément aux présentes conditions générales. Celles-ci s'appliquent automatiquement entre NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON et ses CLIENTS pour toutes les ventes présentes et futures. Elles écartent les conditions générales et spécifiques d'achat des CLIENTS et ne peuvent être modifiées ou complétées que par un avenant accepté par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON.

2 — Commandes

Par référence au catalogue en vigueur de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, par lequel le CLIENT prend connaissance et accepte les présentes conditions, le CLIENT passe des commandes fermes de produits. NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON accepte les commandes soit par la livraison des produits dans les conditions figurant sur les factures correspondantes et émises par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, soit par l'émission, dans les 8 jours ouvrés de la réception de la commande, d'un accusé de réception de commande par lequel elle indique les conditions de son acceptation, et notamment les présentes conditions générales. Du fait des lois et réglementations, d'erreur manifeste, de l'évolution rapide des produits informatiques et des ruptures de stock, NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON peut toujours apporter des modifications à une commande, sous réserve que les produits de remplacement soient si possible de technologie et de prix sensiblement équivalents. NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON adresse alors au CLIENT un accusé de réception modificatif, qu'il a 8 jours pour contester.

3 — Livraison de marchandises

Les délais de livraison, éventuellement donnés ou acceptés par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, sont toujours des délais indicatifs basés sur un délai moyen prévisionnel. En aucun cas, un retard de livraison ne peut emporter pénalités au bénéfice du CLIENT. Dès sortie du magasin de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, les produits sont placés sous la responsabilité du CLIENT qui prend à sa charge alors tous les risques, pertes ou dommages et prend les couvertures nécessaires. Une commande peut être livrée en plusieurs fois. Le CLIENT doit, en cas d'avarie, de manquant, de non-conformité de la livraison, faire toute constatation nécessaire sur le bon de livraison et confirmer ses réserves dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur et de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON. Passé ce délai, le CLIENT n'est plus en droit de contester la livraison.

4 — Livraison de licences électroniques

Certains logiciels sont livrés par voie électronique à l'adresse de courrier électronique qui devra nous être indiquée lors de la commande. En règle générale, les licences électroniques contiennent un lien de téléchargement du produit, charge au CLIENT de télécharger le produit. La sauvegarde du produit téléchargé s'effectue sous la responsabilité du CLIENT, à qui il appartient de procéder à UNE SAUVEGARDE UNIQUE du produit téléchargé sur un support inaltérable approprié. Toute autre reproduction, sous quelque forme que ce soit est constitutive de contrefaçon et engagera la responsabilité du CLIENT.

La perte du produit téléchargé, consécutive à l'absence de sauvegarde, ne pourra donner lieu ni au remplacement de celui-ci, ni à indemnisation.



Cet homme ici présent
n'est qu'un malheureux naufragé
À nous de l'accueillir,
car mendiants et étrangers
Viennent toujours de Zeus.

Agence conseil en image
et systèmes informatiques
70, boulevard Saint Michel
75006 Paris
33-(0)1-4354 2326
www.nausicamedia.fr
contact@nausicamedia.fr
Siret. 441 749 215 00014
A.P.E. 721Z
TVA FR 95 44 17 49 215

5 — Frais de transport

Les frais de transport sont toujours à la charge du CLIENT. Pour la France Métropolitaine en dehors des livraisons expresses, il est facturé au CLIENT par commande un forfait minimum de 8 euros hors taxes. En dehors de la France métropolitaine, en cas de livraison expresse ou en cas de service demandé par le transporteur (contre remboursement, etc.), les frais réels seront facturés au CLIENT.

6 — Langue du produit

Les produits en provenance de pays étrangers ne sont pas toujours traduits dans la langue du CLIENT. Le CLIENT est informé de ces dispositions et s'informerait auprès de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, et ne pourra faire valoir ce motif pour non-paiement ou demande de retour avec remboursement.

7 — Prestations de services

Sur demande expresse du CLIENT et acceptation de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON, celle-ci peut assurer ou faire assurer pour les produits qu'elle aura commercialisés, l'installation, la mise en état de marche et la formation. Ces prestations sont facturées au tarif en vigueur à la date de la commande, et seront soumises à des conditions contractuelles particulières.

8 — Garantie et retour

La garantie est celle proposée par le constructeur/éditeur du produit commandé en cas de défaut ou bogue. Le CLIENT est expressément informé que NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON n'est pas le producteur/éditeur/concepteur des produits, au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 et relative à la responsabilité du fait des produits défectueux. En conséquence, en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par un défaut du produit, seule la responsabilité du producteur/éditeur/concepteur de celui-ci pourra être recherchée par le client, en aucun cas NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON ne saurait voir sa responsabilité engagée à quelque titre que ce soit.

9 — Exonération de responsabilité

DE CONVENTION EXPRESSE ENTRE LES PARTIES, NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON EST SOUMISE AU TITRE DES PRÉSENTES À UNE OBLIGATION DE MOYENS. EN AUCUN CAS NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON NE PEUT ÊTRE RESPONSABLE (A) DE DOMMAGES DIRECTS ET INDIRECTS ET/OU MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS, (B) DE DOMMAGES LIÉS A UN RETARD DE LIVRAISON, UN MANQUANT OU UNE AVARIE, (C) DE DOMMAGES LIÉS À UNE NON-CONFORMITÉ AUX BESOINS DU CLIENT, (D) OU DE DOMMAGES DUS À UNE CAUSE INDÉPENDANTE DE LA VOLONTÉ DE NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON. LE CLIENT RECONNAÎT EXPRESSEMENT ET SANS CONTESTATION POSSIBLE L'EXONÉRATION TOTALE DE RESPONSABILITÉ DE NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON. IL S'ENGAGE À SOUSCRIRE TOUTES LES ASSURANCES NÉCESSAIRES À SON ENTIÈRE COUVERTURE.

10 — Prix et paiement

Le prix des produits est celui du tarif en vigueur figurant dans le catalogue de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON au moment de la réception de la commande. Les prix sont modifiables sans préavis et/ou peuvent faire l'objet de remise. Le prix à payer est celui qui est spécifié sur la facture et/ou l'accusé de réception de commande émis par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON. Une éventuelle remise accordée au CLIENT peut toujours être modifiée ou annulée pour toute nouvelle commande. Les factures sont émises au jour de la mise à disposition des produits au magasin de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON. Les délais et modalités de paiement standard, éventuellement modifiables, sont le paiement comptant à la commande par chèque français ou virement pour les clients occasionnels, et de 30 jours nets date de facture par chèque français ou virement pour les clients en compte après acceptation. Ces conditions peuvent être revues à chaque commande en fonction des garanties de solvabilité présentées.



Cet homme ici présent
n'est qu'un malheureux naufragé
À nous de l'accueillir,
car mendians et étrangers
Viennent toujours de Zeus.

Tout retard de paiement entraîne (a) des frais financiers au taux de 1,5 % par mois prorata temporis (b) l'application d'une clause pénale égale à 10 % du prix de vente hors taxe (c) et l'exigibilité immédiate des factures non encore échues. De plus, tout incident bancaire entraîne le paiement par le CLIENT des frais bancaires supportés par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON plus 2 % du montant de l'impayé correspondant aux frais de gestion. Le CLIENT s'interdit d'exercer un droit de rétention quelconque sur le montant du prix dû aux échéances prévues. Toute inexécution totale ou partielle de l'une de ces obligations entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes encore dues à quelque titre que ce soit, l'annulation des éventuelles remises accordées, ainsi que la suspension de toute livraison.

11 — Résolution

Le CLIENT ne peut pas annuler une commande. Dans l'hypothèse où NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON accepterait une annulation de commande, le CLIENT paiera un forfait de 45 euros pour frais de gestion. Toute commande acceptée ne peut être résolue que (a) par accord exprès des deux parties (b) par décision de justice (c) par NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON seule dans le cas de facture restée impayée malgré une mise en demeure, ou dans le cas de reprise de matériel au titre de la réserve de propriété (d) ou par le CLIENT seul dans le cas de mise en demeure de livrer restée infructueuse plus de 30 jours.

12 — Clause de réserve de propriété

Aux termes de la loi du 3 juillet 1985, NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON reste propriétaire des produits jusqu'au complet paiement du prix de vente par le CLIENT, et ce, pour toutes les ventes présentes et futures. À défaut de paiement total ou partiel, NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON est en droit, sans formalités préalables et indépendamment de toute action judiciaire, d'exiger du CLIENT sans que celui-ci puisse s'y opposer, et à ses frais, la restitution du matériel.

Les présentes conditions de reprise s'appliquent également pour tout produit qui n'aurait pas été vendu et que NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON souhaiterait légitimement reprendre (prêt, location, dépôt...).

Concernant les logiciels, il est rappelé qu'aucun droit de propriété n'est transféré au CLIENT, lequel bénéficie du seul droit d'utilisation conformément aux dispositions de la licence jointe ou ci-annexé.

13 — Contrôle de la destination finale

Pour les produits concernés par la réglementation du Commerce International, notamment les solutions cryptographiques, les CLIENTS doivent obtenir, avant toute revente ou exportation, l'autorisation préalable de NAUSICAMEDIA — EMMANUEL LAUHON et des autorités compétentes françaises et étrangères.

14 — Attribution de compétence

TOUT LITIGE EST DE LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.



Cet homme ici présent
n'est qu'un malheureux naufragé
À nous de l'accueillir,
car mendians et étrangers
Viennent toujours de Zeus.